

Délégation Scientifique

Retour d'information du Conseil scientifique

Séance du 28 mai 2026

La séance du Conseil scientifique de l'ANSM du 28 mai 2026 a été consacrée à la thématique « **Prescription et usage des produits de santé face aux défis environnementaux et climatiques** », dans le cadre de la saisine de la Directrice générale visant à engager une réflexion prospective sur les implications d'un scénario de réchauffement climatique global à +4°C pour les missions et activités de l'ANSM.

Cette séance a permis d'approfondir cet axe de réflexion en croisant :

- au cours de la matinée, les regards de trois intervenants externes sur les enjeux de déprescription, de bon usage et de prescription éco-responsable,
- puis, au cours de l'après-midi, le regard des différentes directions de l'ANSM sur ces enjeux, à travers une mise en perspective des travaux européens, des initiatives conduites en France et des enjeux liés au mésusage et à la consommation des produits de santé.

Interventions de la matinée

Maurice-Pierre Planel (ancien Président du CEPS, Professeur associé à l'IEP de Fontainebleau) a présenté les leviers et les limites des politiques de déprescription et de sobriété médicamenteuse. Son intervention a souligné l'évolution d'une approche centrée sur la maîtrise des dépenses vers les notions de bon usage, de pertinence et de sobriété médicamenteuse, traduisant un déplacement de la logique de contention budgétaire vers celle d'optimisation de la qualité des soins. Les limites des leviers économiques et réglementaires pour agir sur les volumes ont également été mises en évidence, ainsi que la nécessité de structurer les nombreuses initiatives de terrain. Enfin, la décarbonation et les enjeux environnementaux apparaissent comme un nouveau levier pour promouvoir la déprescription, en l'inscrivant dans une

démarche de qualité des soins plutôt que dans une logique exclusivement économique.

Catherine Grenier (*médecin-conseil national de l'Assurance Maladie*) a présenté les leviers mobilisés par l'Assurance Maladie en faveur de pertinence des soins, de la soutenabilité du système de santé et de la sobriété, dans un contexte marqué par le vieillissement de la population, l'augmentation des maladies chroniques et les enjeux environnementaux. Elle a souligné l'importance d'une approche graduée combinant information, accompagnement des professionnels, outils d'aide à la décision et incitations, ainsi que la mise en œuvre d'actions visant à réduire le mésusage et le gaspillage des produits de santé. Elle a également mis en avant l'engagement des patients et la décision médicale partagée comme un levier majeur de déprescription. Les échanges ont rappelé la nécessité d'agir sur les situations de prescription inappropriée, de mésusage et de gaspillage, tout en veillant à ne pas générer de situations de sous-utilisation ou de sous-traitement.

Jean Doubovetzky (*membre du groupe de travail « Santé planétaire » du Collège de la Médecine Générale*) a abordé la prescription écoresponsable sous l'angle des co-bénéfices, en recherchant des stratégies favorables à la santé individuelle, à la santé collective et à l'environnement, sans compromettre la qualité des soins. Cette approche repose sur trois leviers : prescrire mieux, moins et autrement. Les difficultés d'évaluation de l'écotoxicité des médicaments et les principaux freins à l'évolution des pratiques ont également été soulignés, notamment le manque de formation et de temps, les enjeux liés à l'alliance thérapeutique, la légitimité du prescripteur vis-à-vis des recommandations des spécialistes et la crainte du risque médico-légal. La recherche de sobriété doit enfin s'inscrire dans une démarche d'équité en santé, sans conduire à des situations de sous-traitement.

Les échanges de la matinée ont ainsi mis en évidence la nécessité d'appréhender la déprescription et la prescription éco-responsable avant tout sous l'angle de la pertinence et du bon usage des soins, en intégrant les enjeux environnementaux comme un levier complémentaire. Ils ont également souligné l'importance de mieux comprendre les déterminants des pratiques de prescription et les conditions d'appropriation de ces démarches par les professionnels de santé et les patients.

Les replays des trois interventions du matin seront prochainement disponibles sur le site de l'Agence.

Table ronde de l'après-midi

Guillaume Vaquer (*Responsable du Guichet Innovation et Orientation, Direction Europe et Innovation, ANSM*) a présenté les travaux d'horizon scanning menés au niveau européen pour anticiper les impacts du changement climatique sur les produits de santé et les évolutions de l'innovation pharmaceutique. Cette démarche, conduite au sein du réseau européen de l'innovation associant l'EMA et les agences nationales, s'inscrit dans une

dynamique européenne croissante sur ces enjeux et vise notamment à éclairer les futures évolutions de la régulation et à favoriser un dialogue précoce avec les porteurs d'innovations.

Valérie Salomon (*Directrice des Métiers Scientifiques, ANSM*) a présenté les travaux conduits par l'ANSM sur l'usage des médicaments, notamment dans le cadre du projet Perimed. Ces travaux illustrent l'intérêt de mieux documenter les usages des produits de santé et les phénomènes de gaspillage afin d'identifier des leviers d'action permettant de concilier bon usage, soutenabilité et réduction de l'impact environnemental.

Mahmoud Zureik (*Directeur du GIS EpiPhare, ANSM*) a présenté les travaux d'Epi-Phare sur le mésusage des produits de santé, en soulignant la complexité de sa définition et de sa caractérisation. L'approche de la polymédication et de la déprescription doit notamment être qualitative et individualisée, afin d'agir à la fois sur les situations de mésusage et de sous-usage, tout en favorisant les prescriptions pertinentes. L'impact des changements réglementaires sur les pratiques de prescription et les usages a également été abordé.

Mehdi Benkebil (*Directeur de la Surveillance, ANSM*) a présenté les résultats de la politique de santé publique de l'ANSM en matière de prévention du mésusage des médicaments, en montrant la complémentarité des leviers mobilisés, associant mesures réglementaires, réduction des risques et sensibilisation. L'impact de ces mesures apparaît variable selon les situations de mésusage, soulignant la nécessité d'adapter les stratégies de prévention.

À l'issue de cette séance, le Conseil scientifique a confirmé l'intérêt de poursuivre les travaux engagés dans le cadre de sa réflexion sur les produits de santé face aux défis environnementaux et climatiques. Il recommande notamment de poursuivre les travaux sur la prescription et l'usage des produits de santé, en approfondissant la compréhension des déterminants des pratiques de prescription et des leviers de déprescription, tout en prenant en compte les dimensions sociétales et comportementales et les perspectives des patients et des professionnels de santé.

Cette séance, qui clôt le mandat du Conseil scientifique, a ainsi permis de faire émerger plusieurs pistes de réflexion et de préciser les travaux à approfondir dans le cadre du prochain mandat, dans la continuité de la saisine de la Directrice générale.

Un avis spécifique du CS a été formulé sur ce sujet (n°2026-20) : [lien](#)